RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01036
Numéro SIREN : 534 855 135
Nom ou dénomination : TPH Bourgoin

Ce dépôt a été enregistré le 27/10/2017 sous le numéro de dépôt B2017/008159

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/03/2017 22			Exercice N-1 31/05/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	30 000		30 000	30 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	6 011	5 416	594	1 279	685-	53.53-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	4 200		4 200	4 200		
	Total II	40 211	5 416	34 794	35 479	685-	1.93-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	19 340		19 340	15 513	3 827	24.67
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	39 626		39 626	16 500	23 126	140.16
	Autres créances	228 761		228 761	173 246	55 516	32.04
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	35 935		35 935	22 150	13 785	62.24
	Charges constatées d'avance (3)				92	92-	100.00-
	Total III	323 662		323 662	227 501	96 161	42.27
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	363 873	5 416	358 456	262 980	95 477	36.31

(1) Dont droit au bail 30 000
(2) Dont à moins d'un an 4 200
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/03/2017 22	Exercice N-1 31/05/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 20 000)	20 000	20 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	2 000	2 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	119 616	95 476	24 140	25.28
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	68 076	24 140	43 937	182.01
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	209 692	141 616	68 076	48.07
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	61 578		61 578	
	Provisions pour charges				
	Total III	61 578		61 578	
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		21 493	21 493-	100.00-
	Concours bancaires courants	6 263		6 263	
	Emprunts et dettes financières diverses		20 330	20 330-	100.00-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	60 547	60 574	27-	0.04-
	Dettes fiscales et sociales	19 752	18 922	830	4.39
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	624	44	580	NS
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	87 186	121 364	34 177-	28.16-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	358 456	262 980	95 477	36.31
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	87 186	116 205		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2017 22			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/05/2015 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	506 662		506 662	220 948	285 715	129.31
Production vendue de biens						
Production vendue de services	232 975		232 975	205 470	27 505	13.39
Chiffre d'affaires NET	739 638		739 638	426 417	313 220	73.45
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			53 683		53 683	
Autres produits			7	0	6	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			793 327	426 418	366 909	86.04
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			509 656	281 874	227 782	80.81
Variation de stock (marchandises)			3 827-	799	4 626-	578.98-
Achats de matières premières et autres approvisionnements				230	230-	100.00-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			170 812	44 841	125 971	280.93
Impôts, taxes et versements assimilés			2 190	102	2 088	NS
Salaires et traitements			118 402	63 181	55 221	87.40
Charges sociales			18 058	9 985	8 073	80.84
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			685	1 081	396-	36.64-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions			115 261		115 261	
Autres charges			2 071	281	1 790	637.80
Total des Charges d'exploitation (II)			933 307	402 373	530 934	131.95
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			139 980-	24 044	164 024-	682.17-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/03/2017 22	Exercice N-1 31/05/2015 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	5 535	2 685	2 850	106.15
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	5 535	2 685	2 850	106.15
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	759	1 091	332-	30.40-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	759	1 091	332-	30.40-
2. Résultat financier (V-VI)	4 776	1 594	3 182	199.54
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	135 204-	25 639	160 843-	627.34-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	210 000	1 725	208 275	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	210 000	1 725	208 275	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		108	108-	100.00-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII		108	108-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	210 000	1 617	208 383	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	6 720	3 116	3 604	115.66
Total des produits (I+III+V+VII)	1 008 862	430 827	578 035	134.17
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	940 786	406 688	534 098	131.33
5. Bénefice ou perte (total des produits - total des charges)	68 076	24 140	43 937	182.01

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice x
Evènements significatifs postérieurs à la clôture x

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales x
Permanence ou changement de méthodes x
Informations générales complémentaires x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations x
Etat des amortissements x
Etat des provisions x
Etat des échéances des créances et des dettes x
Composition du capital social x
Autres immobilisations incorporelles x
Evaluation des immobilisations corporelles x
Evaluation des amortissements x
Evaluation des matières et marchandises x
Evaluation des créances et des dettes x
Dépréciation des créances x
Produits à recevoir x
Charges à payer x
Charges et produits constatés d'avance x
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan x

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/06/2015 au 31/03/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 358 456.38 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 739 637.50 Euros et dégageant un bénéfice de 68 076.16 Euros.

L'exercice a une durée de 22 mois, couvrant la période du 01/06/2015 au 31/03/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Suite à une AGE, la société a un exercice d'une durée de 22 mois pour se clôturer au 31 mars 2017.

Suite au retrait du franchiseur Virgin au 31 janvier 2016, la société a perçu une indemnisation qui a été comptabilisée en résultat exceptionnel.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/06/2015 au 31/03/2017

Informations générales complémentaires

Recours à des estimations

L'établissement des Comptes Annuels requiert que la Société procède à certaines estimations et retienne certaines hypothèses, que la Direction juge raisonnables et réalistes. Même si ces estimations et hypothèses sont régulièrement revues par la Direction, en particulier sur la base des réalisations passées et des anticipations, certains faits et circonstances peuvent conduire à des changements ou des variations de ces estimations et hypothèses, ce qui pourrait affecter la valeur comptable des actifs, passifs, capitaux propres et résultat de la Société.
Les principales estimations et hypothèses utilisées concernent l'évaluation des postes suivants :
§ Droits au bail: méthodes de valorisation retenues dans la mise en oeuvre des tests de dépréciation ou dans l'appréciation de la valeur vénale de ces actifs.

Méthode de reconnaissance des revenus

Les revenus sont constitués principalement de la vente de biens et services objet de l'activité de la Société. Ils sont reconnus lors de la livraison du bien ou la délivrance du service. Les précisions suivantes sont apportées concernant l'activité de téléphonie mobile :
§ Les revenus sur la vente d'abonnements consistent en des commissions reversées par les opérateurs. Ces commissions sont enregistrées en "prestations de services" en principe.
§ La vente de terminaux s'effectue soit en "pack" avec une solution d'abonnement, soit en direct sans abonnement. Cette activité relève de "l'achat / revente". Les achats de terminaux sont enregistrés en "achats de marchandises" et les ventes, en "ventes de marchandises".
§ Les contrats opérateur imposent dans les faits un prix de vente réduit pour les terminaux en cas de vente en pack. La perte de marge en résultant pour la Société fait l'objet d'une compensation sous forme de "subvention" versée par les opérateurs. Au regard de leur nature, ces subventions sont enregistrées dans les produits courants de la Société (et non pas isolées dans des comptes de subventions). Lorsque le suivi des revenus opérateurs le permet, la quote-part des revenus compensant la perte de marge est affectée en ventes de marchandises. A défaut ces subventions sont enregistrées en prestations de services.

Engagements et hors bilan

Garanties relatives aux dettes bancaires

Certaines dettes bancaires présentant un solde en date de clôture de k€ 6, sont liées au bénéfice des établissements financiers les ayant octroyées :
Nantissement du fonds de commerce sis 15 avenue Henri Barbusse 38300 Bourgoin Jallieu en premier rang.
Caution personnelle dans la limite de k€ 91.
Les financements bancaires font l'objet d'un contrat décès-invalidité sur le gérant.

Engagements relatifs au personnel salarié

Engagements de retraite et médailles du travail

Compte tenu du faible effectif et de son âge moyen, les engagements de retraite et les

ANNEXE

Exercice du 01/06/2015 au 31/03/2017

dépenses afférentes aux sommes à verser au titre des médailles du travail ont été jugées non significatifs et n'ont pas fait l'objet d'une évaluation, ni d'une provision.

Rémunération des dirigeants
Cette information, conduisant à indiquer des rémunérations individuelles, n'est pas communiquée.

Justification de l'exemption de présentation de comptes consolidés
Les comptes de la Société ne sont inclus dans aucun périmètre de consolidation, la société mère étant exemptée de publication de comptes consolidés en application des dispositions comptables relatives aux petits groupes (art. L233-17 et R.233-16 du code de commerce).

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	30 000		
Installations générales agencements aménagements divers	1 499		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 512		
TOTAL	6 011		
Prêts, autres immobilisations financières	4 200		
TOTAL	4 200		
TOTAL GENERAL	40 211		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			30 000	30 000
Installations générales agencements aménagements divers			1 499	1 499
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 512	4 512
TOTAL			6 011	6 011
Prêts, autres immobilisations financières			4 200	4 200
TOTAL			4 200	4 200
TOTAL GENERAL			40 211	40 211

ANNEXE

Exercice du 01/06/2015 au 31/03/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	599	306		905
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 133	379		4 512
TOTAL	4 732	685		5 416
TOTAL GENERAL	4 732	685		5 416

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	306				
Matériel de bureau informatique mobilier	379				
TOTAL	685				
TOTAL GENERAL	685				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges		115 261	53 683		61 578
TOTAL		115 261	53 683		61 578
TOTAL GENERAL		115 261	53 683		61 578
Dont dotations et reprises d'exploitation		115 261	53 683		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 200	4 200	
Autres créances clients	39 626	39 626	
Impôts sur les bénéfices	3 796	3 796	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 029	5 029	
Divers état et autres collectivités publiques	1 008	1 008	
Groupe et associés	128 422	128 422	
Débiteurs divers	90 506	90 506	
TOTAL	272 587	272 587	

ANNEXE

Exercice du 01/06/2015 au 31/03/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 263	6 263		
Fournisseurs et comptes rattachés	60 547	60 547		
Personnel et comptes rattachés	9 020	9 020		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 760	7 760		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 971	2 971		
Autres dettes	624	624		
TOTAL	87 186	87 186		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	21 493			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales ordinaires	1.0000	20 000			20 000

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût historique comprenant le coût d'acquisition ou de production, complété des coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et ses conditions d'exploitation. Les frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte) sont enregistrés dans les charges de l'exercice.
Les droits au bail acquis sont inscrits à l'actif et ne font pas l'objet d'un amortissement.
Les titres sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition, de souscription ou d'apport. Les frais d'acquisition y afférents (droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'acte) sont enregistrés dans les charges de l'exercice.
Les titres sont en principe classés:
§ En "Titres de participations" (rubrique du bilan "Autres participations") lorsque les investissements réalisés représentent au moins 10% du capital des sociétés concernées;
§ En autres "Autres titres immobilisés" dans les autres cas dès lors qu'ils sont destinés à être conservés durablement.

Par exception, lorsque des investissements représentent moins de 10% du capital d'une société mais que des circonstances de fait permettent de les qualifier de titres de "Participations", les titres concernés sont reclassés à la rubrique "Autres participations". De la même manière, lorsque des circonstances le justifient, certains investissements représentant plus de 10% du capital d'une société sont qualifiées "d'Autres titres immobilisés". Mention des exceptions significatives est faite dans la suite de la présente annexe.
A la clôture d'un exercice, la valeur d'inventaire de chaque ligne de participation est appréciée et comparée avec le coût de revient des titres concernés.
La valeur d'inventaire est définie comme la valeur des avantages économiques futurs attendus par leur utilisation. Elle est généralement calculée en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés, mais une méthode mieux adaptée peut être retenue le cas échéant, telle que celle des comparables boursiers, les valeurs issues de transactions récentes, le cours de bourse dans le cas d'entités cotées ou la quote-part de situation nette.
Si la valeur comptable des titres est supérieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée pour la différence.

ANNEXE

Exercice du 01/06/2015 au 31/03/2017

	Valeurs	Taux d'amortissement
Droit au bail	30 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements	Linéaire	2 à 9 ans
Matériel informatique	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	2 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les stocks de matières et marchandises sont évalués à partir de leur prix d'acquisition, selon la méthode du prix moyen pondéré, assimilé pour des raisons pratiques au dernier prix d'achat connu.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	1 008
Total	1 008

ANNEXE

Exercice du 01/06/2015 au 31/03/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 544
Dettes fiscales et sociales	6 463
Total	8 007

Charges et produits constatés d'avance

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances clients et comptes rattachés	30 544		
Autres créances	218 565		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	44 109		

TPH BOURGOIN
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : Centre Commercial Leclerc
15 Avenue Henri Barbusse
38300 BOURGOIN JALLIEU
534855135 RCS VIENNE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2017

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

DEUXIEME DECISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2017 s'élevant à 68 076,00 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	68 076,00 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 187 692,00 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

